

# BILLET DES SOCIALISTES DE LA COMMISSION DES FINANCES



## PRIVATISATION DE *60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS* : LE PROJET DU GOUVERNEMENT CONFORTÉ PAR LA COUR DES COMPTES

À l'heure où le pouvoir d'achat des Français est sans cesse fragilisé et où notre modèle économique capitaliste dérive vers une concentration accrue des acteurs et favorise le renforcement des oligopoles, voici que les outils de défense des consommateurs français se voient une nouvelle fois menacés. Cette fois-ci c'est l'Institut national de la consommation (INC) et son bras armé, le magazine *60 Millions de consommateurs*, qui font l'objet des critiques du Gouvernement.

Englué dans une situation budgétaire catastrophique et à la recherche de sources d'économies nouvelles, le Gouvernement a décidé de cibler cette publication, en « *déficit persistant* » après une perte massive d'abonnés. Si le projet n'est hélas pas nouveau, le Gouvernement avait besoin de le justifier par un audit circonstancié : c'est exactement ce que vient de faire la Cour des comptes !

Dans un avis rendu le 5 mars 2025, la Cour est formelle : l'INC ne répond plus aux canons de gestions, sa restructuration est nécessaire et la fin de son activité de presse devient ainsi un impératif. Rien que ça !

Pour rappel, *60 Millions de consommateurs* ne perçoit aucune aide à la presse, ni aucune subvention. En revanche, l'INC, éditeur du titre, perçoit bien une subvention annuelle de l'État qui se réduit à peau de chagrin à force de coupes budgétaires drastiques imposées par les gouvernements successifs. Si les ventes du magazine ont pu, pendant un temps, compenser cette réduction drastique de subventions publiques, la crise généralisée de la presse qui affecte toutes les publications n'épargne désormais plus *60 Millions de consommateurs* et par capillarité l'INC.

Aujourd'hui, avec la menace d'externalisation de l'activité presse de l'INC et, disons-le, de privatisation du magazine *60 Millions de consommateurs*, c'est tout le monde consommériste qui risque de se voir affaibli.

Comme le rappellent associations, syndicats et salariés du mensuel, cette privatisation mettrait gravement en danger à la fois l'indépendance éditoriale et la qualité des enquêtes, menées conjointement par des journalistes, des experts et des juristes.

La défense d'un tel contre-pouvoir devrait mobiliser chaque citoyen désireux de faire des choix de consommation éclairés, mais aussi tout parlementaire soucieux de lutter contre la vie chère et l'opacité des circuits marchands, dans l'esprit de ma proposition de loi de mars dernier visant à lutter contre la vie chère en renforçant le droit de la concurrence et de la régulation économique outre-mer adoptée par le Sénat le 5 mars 2025.

Sur le marché concurrentiel de l'information des consommateurs, la présence de l'État au travers de l'INC semblait affirmer l'importance d'une participation publique et contrôlée aux études de consommation, faisant la spécificité du modèle français par rapport à ses voisins européens.

Alors que les phénomènes de concentration des organes de presse aux mains de groupes privés prennent de l'ampleur, il apparaît plus que jamais indispensable de protéger le consommateur, son droit à s'informer et sa capacité à s'orienter sur les marchés.

Les nombreux discours sur le pouvoir d'achat des Français ne seront que vains mots si le « *savoir d'achat* » porté par *60 Millions de consommateurs* disparaît, victime de la logique purement comptable et trop souvent contradictoire du Gouvernement.

Une pétition, déjà signée par 110 000 personnes, s'oppose au plan du Gouvernement. Rejoignons cette mobilisation.

**Victorin Lurel, sénateur de la Guadeloupe**